Les débats d'hier au Parlement

de budget dès le milieu du mois de novembre.

Le député socialiste déclare que ses amis, après cette protestation, voteront cependant l'article unique du projet, afin qu'ils puissent, au moment de la discussion de la loi de finances, voter l'abrogation de certains décrets-lois et l'amenagement de certains autres.

M. Gress, communiste proteste également contre l'étteinte aux droits du Parlement que constitue le projet.

M. Louis Marin parle dans le même sens, puis pose au président. M. Ducos, diverses questions sur l'organisation de la discussion des chapitres du budget.

M. Ducos rappelle que c'est à la Conférence des présidents de groupe qu'il appartient de prendre des décisions.

Intervention de M. Paul Reynaud

M. Paul Reynaud précise que le droit d'amendement restera entier comme les santées précédentes. Il remercie ees con-legues de ne pas voter contre le projet, en dépit de leurs réserves et de leurs protessations.

Le vote du projet

La Chambre vote l'article unique du prejet de lei à mains levées. La seance est levee à 10 h. 45. Séance à 15 h. 30. Le gouvernement a fait ins-crire à l'ordre du jour le projet portant approbation de la convention franco-cuisse du 13 octobre 1937, relative aux

directs.

La conférence chargée d'organiser le débat budgétaire se réunira jeudi matin.

La discussion du budget commencera jeudi après-midi.

LA SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

La séance est ouverte à 15 h. 35, sous la présidence de M. Hippolyte Ducos. La Chambre velide eans débat les élections de : M. Raymond Laurent (1re circonscription de Saint-Etienne) ; de M. P. Faure (2e et circ. de Charolles) ; de M. Vallin (2e circ. du 9e arrond. de Paria).

M. de Labeyrie, premier président de Cour des Comptes, est introduit avec

M. de Labeyrie, premier président de la Cour des Comptes, est introduit avec le cérémonial hebituel dans la salle des séances et dépose sur le butreau de la Chambre le rapport de la Cour des Comptes au Président de la République (snnée judiciaire 1937-38).

La Chambre accorde des pouvoirs d'enquête à la commission du Commerce et de l'Endustrie.

La Chambre, adopte, eur rapport de M. Jammy-Schmidt, le projet de loi M. Jammy-Schmidt, le projet de loi M. Jammy-Schmidt, le projet de loi franco-suisse signée à Paris, 13 octione 1871, en met d'ériter les doubles impositions en matières d'impôts directs. A la demande du Ministre du Trevail, le projet sur le étatut des agents d'assurances est provisoirement retiré de l'ordre du jour.

EES TPANTÉS PAMITIÉ

LES TRAITÉS D'AMITIÉ ET DE COMMERCE AVEC LE SIAM

L'ordre du jour appelle la discussion du projet, portant approbation:

1º Du traité d'amitié, de commerce et de navigation conclu à Bangkok, le 7 décembre 1937, entre la France et le Siam.

2º De l'arrangement commercial et douanier entre la France et le Siam concernant l'Indochine signé à Bangkok le 9 décembre 1937.

M. BIBIÉ

M. BIBIE

M. BIBIE, rapporteur, expose que les négociateurs français se sont inspirés de deux considérations ; D'une part, e'assurer que les garanties offertes ou les progrès d'organisation judiciaire et de réforme administrative étaient réels. D'autre part, assoupiir le texte proposé et l'adapter aux nécessités de la situation particulière qui résuite du voisinage de l'Indochine et du Siam et des nombreux interêts communs aux deux pays. Le rapporteur estime que le vote unanime du projet renforcera l'amitté qui existe enrie le Siam et la France.

M. Brunet associe la commission des colonies au repport favorable présenté par M. Biblé, au nom de la commission des Affaires étrangères.

M. MOUTET

M. MOUTET se réjouit de l'accord et souligne qu'il est significatif que cette convention soit votée à la date anniversaire de la promulgation de la constitution siamoise.

amoise. utet souhaite que l'on complète ention par un pacte de nonconvention par un pacte de non-ression. Il souligne, en terminant, sauffisance de la liaison établie entre i intérêts français dans le Pacifique

M. BONTE déclare que les communistes voteront le projet

M. BONTE, communiste, espère que la convention nouvelle ne viendra amoindrir en rien l'efficacité des actes anciens et ne nuira pas à la sécurité de l'Indochine. Il redoute un protectorat du Japon sur le Siam, protectorat qui permettrati au Japon de realiser ses visées sur le Cambodge. Les Communiates voteront le projet avec l'espoir que la convention permettra de défendre efficacement les droits des Français en Extrême-Orient.

La question des missionnaires français au Siam

français au Siam

M. MARIN déplore que les écoles religleuses françaises au Siam solent menacées, en raison de leurs difficultés financies, en raison de leurs difficultés financies, en raison de leurs difficultés financies, en raison de leurs difficultés financieres, de passage à Rome, dit-li, par
ailleurs, j'ai constaté que jamais gouvernement ne fit autant que celui de M.
Léon Blum pour donner atlafaction au Saint-Père (rires et applaudissements). >
M. MOUTET se declare prêt à voter
une proposition de loi qui donnerait
satisfaction à M. Louis Marin au sujet
dee missionnaires français, mais ce qui
importe surtout, c'est d'envoyer à Bang-

importe suriout, c'est d'envoyer à Bang-kok, près du Ministre plénipotentiaire français des conseillers judiciaires. M. DE KERILLIS, applaudi eur divers

M. DE KERILLIS, applaudi eur divers bancs, demande l'ouverture d'un débat eur la situation extérieure, M. Georges Bonnet lui répond qu'un tel débat pour-ra avoir lieu lors de la discussion du budget des Affaires étrangères. La Chambre vote à l'unanimité, à mains ievées, l'article unique du prejet raitifiant la cenventien france-slameire, pula la séance est levée. Prochaine séance se jeudi après-midi, pour la discussion du budget. Le premier budget discusté sera cejui de la Justice.

LE VOTE DU BUDGET SERAIT ASSURÉ AVANT

LA CLOTURE DE LA SESSION

mission sénatoriale des finances se trouverait en état de faire mettre le budget en discussion au Luxembourg suestot après Noël et peut-être avant. MM. Callaur et Gardey sont, en effet, d'accord avec le gouvernement. affirme-t-on à la Chambre, pour assurer la vote definitif d'un budget en équilibre avant de dicture de la session, car ils sont, comme le gouvernement d'ailleurs, fermement résolus à éviter le vote de douziemes provisoires.

LA SÉANCE AU SÉNAT

La séance est ouverte à 18 h. 10. sous la présidence de M. Jules Jeanneney. MM. Paul Reynaud. Campinchi et Guy la Chambre sont au banc des ministres. Le Gouvernement demande la discussion immédiate du projet de loi, voté ce matin au Palais Bourbon, tendant à amplifier la procédure du vote du projet de budget de l'exercice 1939. Conformément au règlement, le texte du projet esera affiché pendant une heure dans la saile des conférences.

Sur rapport de M. Converset, le Sénat valide les opérations électorales qui ont eu lieu récemment dans la Haute-Loire. En conséquence, M. Antier est admis à sièger.

eu lieu récemment dans la Haute-Loire. En conséquence, M. Antier est admis à sièger.

Avec le cérémonial d'usage. M. Labeyrie, premier président de la Cour des Comptes, est introduit dans la salle des séances; il dépose sur le bureau de l'Assemblée le rapport de la Cour des Comptes est introduit en la République pour l'année judicialre 1937-38.

Le Sénat adopte ensuite. après une courte discussion, puisieurs projets tendent à la ratification de conventions adoptées par des conférences internationales du travail et qui fixent l'âge minimum d'admission des enfants aux traveux industriels et autres.

Enfin, le Sénat valide l'élection de M. Jacques Bardoux comme sénateur du Puy-de-Dôme, en remplacement de M. Eugène Roy.

La séance est suspendue à 16 h. 45, pour reprendre une heure plus tard. Pendant la suspension, la Commission des Finances examinera le projet tendent à accélèrer le voite du budget.

La séance est reprise à 17 h. 30 MM. Daladier et Paul Reynaud sont au banc du Gouvernement.

La séance est reprise à 17 h. 30. MM. Daladier et Paul Reynaud sont au banc du Gouvernement.

Sur le rapport de M. Monsservin, le Sénat valide les opérations électorales qui se sont déroules le 9 octobre à Montpelller. En conséquence. M. Pierre Masse est admie à sièger en qualité de sénsteur de l'Hérault.

M. Abel GARDEY développe son rapport sur le projet de loi tendant à simplifier la discussion budgétaire. Le rapporteur général voudrait que le Gouvernement ne se bornât pas à déposer chaque anmée un projet de circonstance, mais prit l'initiative d'une réforme que la complexité croissante des textes budgétaires rend aujourd'hui nécessaire. Cependant, quelle que soit la procédure adoptée. M. Abel Gardey ajoute que la question d'un délai minimum pour une discussion sérieuse du budget reste posée. Le projet de loi est adopté à main tevée à l'unanimité meine une voix, celle de M. Rabaud-Lacroze qui avait déjà voté centre en commission.

La séance est levée à 18 h. Le Sénat s'ajourne à jeudi, 15 h

La Commission sénatoriale des Finances est réèlue

des Finances est réélue

Les groupes du Sénat se sont réunis, au début de l'après-midi, pour désigner leurs représentants au sein de la Commission des Finances. On sait que le renouvellement annuel de cette importante Commission a lieu, en effet, au moment où est déposé sur le bureau de la Chambre l'exposé des motife du projet de budget.

La gauche démocratique a désigné comme membres nouveaux MM. Palmade et Jacquier, qui remplaceront MM. Commissi, décédé, et Marcel Régnier, dont le mandat sénatorial n'a pas été renouvelé.

le manait senatorial la vevelé.

De son côté, le groupe socialiste a désigné M. Pezières, en remplacement de M. Désiré Valette, non récli saires sortents ont été confirmé dan leurs (onctions. La nouvelle Comission des Finances eera officiellement proclamée à la séance de vendredi.

M. Rio a déposé un projet de loi

complétant la législation maritime M. Alphonse Rio, président de la Com-mission sénatoriale de la Marine, a dé-posé sur le bureau de la Haute Assem-blée, une proposition de loi qui tend à modifier et complèter la législation mari-time.

posé sur le bureau de la Haute Assemblee, une proposition de loi qui tend à modifier et compléter la législation maritime.

Par analogie avec le régime en vigueur pour les Chemins de fer, l'article 1 spécifie les conditions dans lesquelles les Fouvoirs Publics pouront procéder à la réquisition des navires marchands.

L'article 11 prévoit des pénalités à l'empontre de tous ceux qui, à bord ou à terre, inciteront les membres de l'équipage à oublier leurs devoirs.

Dans une lettre qu'il a adressée au président du Conseil, M. Rio expose les raisons pour lesquelles II estime que la législation existante doit être complétées de nos paquebots font à notre pays. Les gréves d'ent notamment M. Rio, le soufier au déshonneur pour notre Mariers se détourneront définitivement de nos lignes si un remée rapide et énergique n'est une perte de 16 millions à la Compagnie Générale er révolter contre l'autorité du gour le suitaint que le le dance d'ent en comment, ce sont là des faits in dignes d'un Etat civilisé et de gens de mer dignes de ce nom.

3 Arêtier « Normandie » pour un motif n'utle sans préavis, au moment où les passagers vent s'embarquer ; provoquer une perte de 16 millions à la Compagnie Générale er révolter contre l'autorité du gour le partiellement dans ces déponses alor seffectuées de l'Etat ne doit pas être sans lendement d'une suitaire au respect de l'autorité de l'Etat ne doit pas être sans lendement autorité de l'Etat ne doit pas être sans lendement autorité de l'autorité de blée, une proposition de loi qui fenta inmodifier et compièter la législation maritime.

Par analogle avec le régime en vigueur pour les Chemins de fer, l'article 1 spécifie les conditions dans lesquelles les Pouvoirs Publics pourront procéder à la réquisition des navires marchands.

L'article 11 prévoit des pénalités à l'encontre de tous ceux qui, à bord ou à terre, inciteront les membres de l'équipage à oublier leurs devoirs.

Dans une lettre qu'il a bord ou président du Conseil, M. Rio expose les raisons pour lesquelles il estime que la législation existante doit sur complètée.

« Ancien marin, ami des complètée.

« Ancien marin, ami des de mer, et il des marchandes de notre pays Les grèves chroniques d'inscrits maritimes sont un déshonneur pour notre Marine marchande. Les passagers terangers se dévourneront définitivement de nos lignes si un remède rapide et énergique n'est pas apporté à cet état de choses déplorable.

M. DALADIER CONFERE AVEC SES COLLÈGUES

Paris, 13.— M. Edouard Daladier, pré-sident du Conseil. éest successivement entrétenu ce matin avec MM. Paul Mar-chandeau, ministre de la Justice ; Jean Zay, ministre de l'Education nationale. et Georges Bonnet, ministre des Affai-res étrangères.

RÉCEPTIONS DE M. G. BONNET

NULLA deputée dans le plus bref delai positific.

débate seront organisés jeudi main, par la conférence dea présidents qui la certainement prévoir des séances de la matinée et de la soirée jusqu'à minuit, de manière à hâter la discussion. Itima, la débat budgétaire pourrait étre time, la débat budgétaire pourrait étre discussion muit, de manière de la soirée jusqu'à minuit, de manière à hâter la discussion. Itima, la débat budgétaire pourrait étre chevé en huit ou dix jours et la com-

LE GOUVERNEMENT ET LA NOUVELLE MAJORITÉ

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Il faut reconnaître que le chef du Geuvernament a joué habilement uns partie qui était difficile, dans un cilmat pariementaire Indécis et confus. Il l'a segnée en évitant de parier de plucieurs problèmes dont la décisates problemes dont la délicatesse s'affirme de pius en pius épineuse, en raisen de l'incertitude du 31 iaiese velentairement le Pariement, en ce qui concerne notamment la disselution des Ohambres et la réforme électerale M. Daladier attend sans doute son heure, se précocupant evant tout de doubler au préclable plusieurs cape difficiles à l'eocacien des décrets-lois financiers, implieltement approuvés par la loi de finances, dent la disoussion n'ira pas sans quélque remous. Il ne semble pas, sependant, que la vis du Gouvernement soit actuellement en danger. Nous assistemes vraissemblablement à de neuveaux assauts, mais il paraît hers de doute que pendant quelque tempe encors. M. Daladier pourra sans trop de mai continuer son petit bonhemme de chemin.

Une autre censidération n'est pas à négliger, Au dernier sorruitn, le greupe de l'Union Socialiste et Républicaine s'est montré divisé. Vingt-trete de ses membres, sur vingt-feut, ent voté centre le Gouvernement, eu se eont abstenus.

le Gouvernement, eu se sont abeten De ce fait, la position des trois memb

le Gouvernement, eu se cont abstenus. De ce fait, la poeifion des trole membres dudit groupe, qui sont les cellaborateurs du président du Censell, est devenue einen précaire, du meine équivoque. Des bruite de démission circulent, mais les trois minietres intéressés restent obstinément fermée à toute confidence. Il y a là une mise au point à faire qui pourrisit bien réserver queiques surprises. N'anticipone pas. La discussion budgéteire, qui doit commencer demain, tiendra la Chambre en haleine. Elle vaitre obligée de eiéger sane arté en vue d'éviter les douzièmes provisoires. Certes, ce sers, pour l'oppesition, l'occasion de livrer queiques escarmouches au Gouvernement, mais tout eemble deveir es passer finalement à l'avantage de M. Daladier.

Telle est la nots générale qui ac dégage dans les couloire du Palais-Bourbon depuis le vete de confiance de camedi. Les conversations sont calmes. Chacun dit son petit mot, sans animelété ni pessimisme. Le baromètre parlementaire reste au variable, et les com-

mentaire reste au variable, et les

eité ni pessimisme. Le baromètre parlementaire ne reflètent rien de grave
peur cette fin d'année. On piaisante
dans un sourire qui n'a rien de forcé.
On attend avec patience et résignation,
sinon avec une confiance absolue, les
prochaine actee de M, Daladier.
En attendant, le président du Censeil
devra ménager sa nouvelle majorité.
Certaine groupes medérés peurraient
bien preposer des eandidats minietres,
ainsi que cela se dit tout bas. On y songe
beaucoup à droite, et le ohef du Partil
Radical a déjà été pressenti dane ce
sens. Répétens qu'il ne s'agit ici que de
bruite de couloirs, que nous donnons
bien entendu sous teutes réserves. De
toute façon, les pronoctioe rectent faverables, peur le moment, au cabinet Daladier. La cemaine en cours va permettre au Gouvernement et à la neuvelle
majorité de étudier, et de voir el une
entente durable peut deminer leurs rapports. La chose n'est pas impossible. Le
bapromètre parlementaire, disone-neus,
i est au variable, ij semble qu'il a tendence à aller uses le hasu Attendens.

LE « COLLECTIF DE DÉCEMBRE » A ÉTÉ DISTRIBUÉ A LA CHAMBRE

Il traduit un accroissement de charges de 1.420 millions

On a distribué aujourd'hui, à la Chambre, le projet de loi annuel connu sous le nom de «cahier collectif de dé-cembre», qui porte suverture et annula-tion de credita sur l'exercice 1938 et ap-probation de décrets destinés à faire face à des besoins urgents pendant l'ab-sence du pallement.

UNE MANIFESTATION HUMORISTICO-VÉHÉMENTE des étudiants de Lille contre les revendications italiennes



Les étudiants chantant « la Marscillaise » à proximité du Consulat d'Italie.

Comme ceux des autres centres universitaires français, les étudiants lillois ont manifecté leur opposition — qui est celle de tout le pays — aux prétentions Italiennes visant nos territoires interpolitains et coloniaux. Ils l'ont fait avec beaucoup d'esprit, choisissant de courner en derision les revendications invraisemblables des députés romains ct de la pravité de telles metacts de la gravité de telles metacts, se étudiants donnérent à leur manifeste its difficult de la prese fasciste. Cependant, conscients de la gravité de telles metacts, se étudiants donnérent à leur manifeste its d'intransigeance.

Le cortège surgissaient de nombreux callaction l'avec nous! », étélament ves l'action !» ou le «redressement les artères principales dans la sympathle générale. Un drepeau lit l'indomptable « Marseillaise » de nos netres. Les jeunes hommes et les jeunes filles entre de la ville et en parcoururent les artères principales dans la sympathle générale. Un drepeau lit l'indomptable « Marseillaise » de nos universes de notre Université gagnérent ensuite le centre de la ville et en parcoururent la rurier de la ville et en parcoururent les artères principales dans la sympathle générale. Tantôt, parodiant le pas de l'ole, devenu le pas romain par la grâce de mem Tino Rossi !». Le cortège tents de s'engager dans la rue dean-Bart, où est situé le consulat l'action l'action de l'action l'action de l'

LE DISCOURS

DE M. CHAMBERLAIN

Capendent, étant actuellement respon-aable des destinées du gouvernement, il entend continuer à ésceptifier de cer responsabilités dans toute la mesure de ses moyens et à la lumière des condi-tions telles qu'il les voit, car, ajoute-bil, si je devais finalement échouer, il ne serait guère consolant ni pour moi, ni pour personne d'autre, de pouvoir dire : « J'avais suivi l'avis des autres au lieu de me baser sur mon propre jugement».

Deux solutions seulement

Le pessimisme de certains

est étonnant

Et lorsque je porte mon regard sur cette année pessée et sur le bilan de nos actes, le confesse que suis étonné du pessimisme qui semble animer certains de nos critiques. Ils assurent, et je suis certain que leur assurance est formulée en toute sincérité, qu'ils desirent également la paix par-dessus tout Mals el vous voulez la paix, vous devez trouver ce qui la menace et vous devez trouver ce qui la menace et vous devez prendre des mesures positives et actives pour supprimer cette menace.

En moins de douze mois

cinq accords internationaux

ritable ne commence que lorsqu'on re-nonce à essayer de réussir. Aussi long-temps que je eeral oû je suis, je ne renonceral jamais à essayer.

Lorsque la nouveile de l'accord de Mu Lorsque la nouvelle de l'accord de Mu nich fut connue, un soupir de soulage ment et de reconnaissance fut pous par le monde entier qui sentit son cœu dégagé d'un poids très lourd. Penses vous que ces journées soient oubliées Je ne le crois pas,

Les critiques de la presse allemande

Je dois déplorer le ton actuel de la presse allemande qui, dans un certain cas, a sans scrupules dirigé ses vitupérations contre le plus respect de nos hommes d'Etat, encore récemment le premier ministre de ce pays, et qui dans peu de cas, montre un signe quelconque du désir de tomprender notre point de vue. Cependant le suis convaincu que le désir de nos deux peuples demeure tel qu'il fut, enregistré dans la déclaration de Munich, c'est-à-dire que ces deux peuples souhaitent que nous n'entroins plus jemais en guerre les uns contre les autres, mais que nous traitions toutes les divergences pouvant consultation.

Les contacts personnels

Au temps où la S.D.N. était à l'apogé de son prestige, l'ai toujours pensiqu'une de ses plus précieuses caracteris tiques était l'occasion qu'elle offrait contacts personneis entre les ministres des différents Etats membres de la S.D.N. au cours de leurs rencontres penoiques à Genève.

Aujourd'hul. de ralle-

Aujourd'hul, de telles occasions : personnels, si indispensables à la bonn entente doivent être établis d'autre moyens doivent être recherchés.

Le prochain voyage à Rome

Le mois prochain. Lord Halifax et moi avons décidé de faire un voyage à Rome afin de discuter avec le chef du Gou-vernement Italien et ses Ministres, de toutes les questions pour lesquelles nous avons un intérêt et un souci communs.

avons un intérêt et un souci communs.

Il se peut que certeine discutent de
nouveau de qui aura été le gegnant st
le perdant dane ces pourpariers. Tei
n'est pas l'esprit dans lequet noue nous
propesens d'entreprendra notre voyage.
Noue avone sepéré plutôt pouvoir trouver une atmosphère dans laquelle Il serait possible par des échanges d'ides
personnels de mieux comprendre nos
peints de vue réciproques et par l'établissement d'une pius grande conflance
mutuelle de coopèrer d'une façon ou
d'une autre pour réaliser de neuveaux
progrèe vers le centiment général de
etabilité et de céourité. (LIRE LA SUITE EN DERNIERE HEURS)

MORT D'UN GRAND JOURNALISTE M. PIERRE LAFITTE

Paris, 13. - M. Pierre Lafitte a

« Excelsior ».

M. Pierre Lafitte était ancien président du Conseil d'administration de « Paris-Midi » et ancien président de l'Office de publicité de « Paris-Soir ». était en outre directeur technique du « Figaro » et président du Conseil d'administration de « Radio 37 ». Il efétait occupé également de sport et avait été secrétaire de l'Académie des Sports.

ECHOS et CARNET

saint Mesmin

METSOROLOGIE. — Station do Lilie. —
Observations faites le 12 décembre à 17 h.

45 coulons faites le 12 décembre à 17 h.

45 coulons le 12 h.

45 coulons le 18 h. : 3 mm. 2. — Thermometre : fronde 10.3 ; mniman 10'; maxima 13.4.

— Etat hygrométrique : 65. — Hauteur
néant. — Direction du vent : sud ; fornmodérée. — Direction des musges : ouest.

— Prévisions pour aujourd'hui : frais, assez,
beau.

JEUX D'ESPRIT pour s'amuser

en famille...

SAINTES DE FRANCE

Nommer deux saintes qui ont perse patriotisme populaire fran-tière, morte très âgée, la sec

Vous trouverez la réponse plus loin

LE NUMERO 886

REVEIL ILLUSTRÉ EST PARU

Sommaire :

Un Conte : PAOLINO LE BOSSU

LA PROCHAINEIFIN DU MONDE

Un Roman-Cinéma : LE RUISSEAU

SA PAGE DU TRICOT Ses photos

Prochainement deux nouveaux LE LIT VIDE

par Herbert ADAMS A L'OMBRE DU PSEUDONYME par Gilbert JERIANNE. ET SON

NUMERO DE NOEL

sur 24 pages DEMANDEZ LE

RÉVEIL ILLUSTRÉ A TOUS NOS VENDEURS

20 pages : 50 cent.

Les grèves sont terminées dans la région du Havre

Le Havre, 13. — Les 1.850 duvriers appartenant à différents établissements. Société Nationale de Constructions Aeronautiques du Nord (anciennes usines Bréguet), Porges et Chantiers de la Méditerranée, filatures, ateliers Mazeline, etc., qui étaient encore en grève hier, ont repris le travail aujourd'hut. Les grèves qui duraient depuis le 30 novembre dans la région du Havre doivent être considérées comme terminées.

Le travail a repris normalement hier à Marseille

hier à Marseille

Marseille 13. — La Préfecture fait
connaître, à 10 heures, que dans les
usines de pétrole, d'aviation, de textile
et dans les chantiers de constructions
navales du département, le travail a
repris normalement ce matin. Les seuls
chômeurs qui restent hors des atellers
seront très prochainement réembauchés,
aeules des circonstances d'ordre technique ont empêché leur emploi aujourd'hui.

Le personnel du « Champlain » décide de quitter la C. G. T.

Le paquebot « Champlain » a appareille pour New-York à 17 h. 25, ans incident. Le personnel de la maistrance de la Compagnie Générale Transatlantique, au cours d'une réunion tenue au jourd'hui, a décidé au bulletin secret, par 117 voix contre 20, de guitter la Confédération Générale du Travail et de se constituer en syndicat autonome.

M. ALBERT LEBRUN A PRÉSIDÉ LE BANQUET DU TOURING CLUB DE FRANCE

Paris, 13. — Prenant la parole au banquet du Touring Club de France. M.
Albert Lebrun, président de la République a rappele que M. Loubet avait
préside, en 1900, la fête organisée en
l'honneur du 100.000e adhérent et M.
Doumergue en 1928, celle du 200.000c.
Il est done normal qu'il préside, aujourd'hul, le banquet du 300.000e adhérent
du club dont il fait du reste partie
depuis 1903. Il félicite ensuite le T. C. F.
du concours qu'il apporte à la cause du
tourisme en France. « Mais l'action du
club ne doit pas se bomer à la métropole, déclare le Président, elle doit s'étendre à l'Afrique du Nord. »

Après avoir montré dans le tourisme
un des éléments essentiles du désarmement moral du monde, M. Lebrun à
achevé en levant son verre su 400.000e
adhérent du club, qu'il espère voir avant
l'année 1950.

MOUVEMENT ADMINISTRATIF

s'offraient « Mon but, at-il poursuivi, a été constamment le même du commencement jusqu'à la fin. Mis en présence d'une situation dans iaquelle les relations entre l'Angleterre d'une part, l'Allemagne et l'Italie d'autre part, a'aggravaient rapidement, ce qui amenait une destruction progressive de la confiance de l'Europe dans le maintien de la paix, il m'appartu que deux solutions seulement s'offraient à nous : l'une était de recomnaitre que la guerre était inévisable et de consacrer la totalité des énergies du pays à sa préparation : l'autre était de faire un effort prolongé et déterminé en vue de supprimer les causes possibles de guerre et d'essayer. Les méthodes de confiacts et de discussion personnels, tout a mesure nécessire à la restauration du pouvoir de défense que nous avions volontairement abandonné pendant : 2 nombreuses aimées.

couru que lorsque toute autre solution honorable est irréalisable

solution honorable est irréalisable

> Il y en a qui croient sincèrement que
noue aurone du choisir la première àolution. Je crois que, dans ce pays, ils
sont une petite minorité. Je n'ai pas,
pour ma part, choisi ce point de vue
et il n'est toujours pas le mien. La
guerre, aujourd'hui, diffère fondamentalement de toutes les guerres passées,
en occi que les premières et les pius
nombreuses victimes ne sont pas aujourd'hui les combattants professionnels,
mais la population civile. l'ouvrier et
l'employe, la ménagère et — chose la
plus horrible de toutes — les enfants.
Et lorsque la guerre est terminée, quel
que soit le vainqueur, elle laises derrière
elle une longue traînée de pertes et de
souffrances que n'effaceront pas deux
générations et elle sème les dents du
dragon qui sont comme les graines de
nouvelles querelles, de nouvelles injustices et de nouveaux conflits.

De reis risques ne delvent pas être

mon objects in a paix, mais la confierce dene la possibilité de maintenir
la paix, Je n'al jamale imaginé que le
but pourrait être atteint en un elin d'esil
ou sans échecs, déceptions ni reculte. J'ai
ou teut coie, peut-être dans une plus
large mesure que je ne l'avaite prévu.
Male je ne sule ni découragé ni robuté
nar ces phases passagères.

cinq accords internationaux

Dans ees efforts vers notre but, le Gouvernement britannique a été actif et il n'a pas été ans succès. Permettezmoi de vous rappeler les accords qui marquèrent nos progrès comme autant de bornes kilométriques au cours de l'année écoulée. Et M. Chamberlain cite d'abord, en avril, l'accord avec l'Eire; puis, le méme mois. l'accord angio-italien qui fermait la brêche ouverte pour un temps dans notre vieillé amitlé. Et septembre, poursuit-il, voit l'accord de Munich, suivi de la déclaration angioallemende. En temps opportun, ceci conduisit à la déclaration franco-allemande signée il y a quelques jours.

Enfin, permettez-moi de mentionner l'accord commercial angio-américain, car quoiqu'il s'aglasse avant tout d'un traité commercial, je considère cet accord commercial, je considère cet accord commercial, je considère cet accord commercial, pe considère cet accord commercial, je considère cet accord commercial, je considère cet accord commercial, je considère cet accord commercial internationaux de première importance, dont trois ont eté concius entre des Etats démocratiques et autoritaires. Sirement, ceci est une réatisation qui appelle la satisfaction plutôt que le pessimisme et qui devrait nous emcourager à persister dans une politique ayant donné d'aussi remarquables résultats.

Le résultat de ces accords ne s'évalue pas par une questi-

de victoire ou de défaite

nombreuses victimes ne sont pas aujourd'uii les combactants professionneis,
mais la population civile, l'ouvrier et
l'employe, la ménagère et — chose la
n plus horrible de toutes — les enfante.
Et loraque la guerre est termine, quel
que soit le vainqueur, elle laisse derrière
elle une longue traînée de pertes et de
soufrances que n'effaceront pas deux
génerations et elle sème les dents du
t dragon qui sont comme les graines de
nouvelles querelles, de nouvelles injustices et de nouveaux conflits.

De tels risque ne deivent pas être
courus à la légère, lie ne doivent jamale
affre ceurus, à moine que nous espene
convainus que toute autre ecultien henoreable a été essayés et jugée irréaliable.

Le but est non seulement la paix,
mais la possibilité de son mainten
C'ess en raison de ces considerations
que j'ai choisi la seconde colution, et
mon objectif n'a jamais varié. Le but
n'est pas seulement ta paix, mais la soensour et autre et l'accord de Munich, c'estdens cretains milieux, non comme un
accertain milieux, non comme un
accertaine de tereprésent
dans certains milieux, non comme un
accertaine distite pour les décireurs, c'est que cette représent
dans certains milieux, non comme un
accertaine de tour exertaine dans certains milieux, non comme un
accertaine milieux, non comme un
accertaine le sans certains milieux, non comme un
accertaine milieux, non comme un
accertaine milieux, non comme un
accertaine vaine des certains en exercians milieux, non comme un
accertaine milieux, non
accertaine

Le soupir de soulagement anrès Munich

De plus. d'autres résultats ont suiv l'accord de Munich. Outre le règlemen de la question des frontières de Tohéco alovaquie, en septembra dernies





« DÉDÉ ET DOUDOU » LES JUMEAUX FACÉTIEUX

